



Coupon-Réponse

A retourner **AVANT** le 24 septembre 2010 à :

OFFICE SOCIAL et FAMILIAL
Florence Berruer, Réaap de la Manche
54, bd Robert Schuman
50102 CHERBOURG CEDEX
florence.berruer@caf.fr

un coupon pour
4 participants

à dupliquer
si nécessaire

Organisme

.....

Adresse

.....

.....

Téléphone

Fax

.....

E.mail

.....

Rencontre départementale du Réaap, le 19 octobre 2010

LES PARTICIPANTS *(venant du même organisme)*

LES ATELIERS-DÉBATS PROPOSÉS, VOTRE CHOIX :

Choisissez 3 ateliers et inscrivez un n° d'atelier dans chaque case,
par ordre de préférence, par participant

Nom

Prénom

Nom

Prénom

Nom

Prénom

Nom

Prénom



Repérez le
numéro des 3
ateliers qui vous
intéressent



Reportez-les par
ordre de
préférence
sous votre nom

LES ATELIERS-DÉBATS PROPOSÉS

- Atelier 1** *La posture du professionnel.*
Bernard Pissarro, administrateur à l'Institut Renaudot, santé communautaire et santé dans la ville.
- Atelier 2** *La communication, un faux problème ?*
Michelle Clausier, coordinatrice et formatrice parentalité et diversité à l'ACEPP
- Atelier 3** *La participation au masculin.*
Eric Verdier psychologue. Ligue Française de Santé Mentale.
- Atelier 4** *Créer une relation facilitant la participation des parents.*
Marie Masson-Ladroue, formatrice et thérapeute familiale - O&RH St-Lô
- Atelier 5** *Groupes de paroles : la dynamique et l'enjeu des groupes de parents.*
Marie-Bernadette Doucet, infirmière et thérapeute familiale et Nathalie Malherbe, psychologue au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie Presqu'île à Cherbourg-Octeville.

A NOTER : IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION.

Le nombre des participants est limité à 50 par atelier. Les organisateurs se réservent le droit d'équilibrer le nombre des participants dans les ateliers et aviseront les personnes concernées.

Nombre de participants :
(4 maximum par bulletin d'inscription)

Montant à régler :
(10 euros X par le nombre de participants)

➔ **Mode de règlement : Virement*** **Chèque****

10 euros par personne pour participation aux frais de repas

* Un RIB de la Caf de la Manche peut vous être adressé sur demande.

** Chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de la Caf de la Manche.